

Vente de végétaux

Domaine : Commerce non alimentaire

Appellations

- Vendeur pépiniériste
- Vendeur en matériel de jardinage
- Fleuriste-décorateur floral
- Fleuriste
- Vendeur conseil en jardinerie
- Vendeur de végétaux
- Vendeur de fleurs

Accès au métier

Conditions d'accès au métier Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible sans diplôme particulier. Cependant, une expérience professionnelle dans le domaine est souhaitable. Il est également accessible à partir d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle-CAP- dans les secteurs du commerce et de l'agriculture.

Conditions d'exercice

Conditions d'exercice du métier Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce soit à titre libéral ou en tant que salarié au sein de diverses structures (boutiques de fleurs, jardinerie, pépinières, grandes surfaces, ...) ou sur les marchés en contact avec les clients. Elle peut impliquer un travail en extérieur, dans un environnement humide, chaud ou allergène (pollen, ...). L'activité peut s'exercer les weekends et jours fériés.

Activités de base

Activités de Base Activités quotidiennes fondamentales Accueillir et conseiller le client dans son choix et procéder à l'encaissement de la vente Contrôler l'état des végétaux, les conditions de conservation (température, hygrométrie) et effectuer l'entretien (coupe, arrosage, traitement, ...) Effectuer l'entretien et le nettoyage de l'espace de vente et du lieu de stockage des végétaux Procéder au stockage des végétaux (chambre froide, réserve) et effectuer la présentation sur le lieu de vente Réceptionner les végétaux et autres

produits et vérifier la conformité de la livraison

Compétences de base

Compétences de Base Compétences quotidiennes fondamentales Caractéristiques des végétaux Connaissances de base en horticulture Modalités de soins des végétaux Techniques de vente Techniques d'encaissement Types de produits d'entretien des plantes

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Conseiller la clientèle sur les spécificités de la viande et procéder à l'encaissement de la vente Effectuer la gestion administrative et comptable d'une structure Participer à l'approvisionnement du rayon Procéder à l'achat de viande (animaux entiers, carcasses, ...) auprès d'un producteur ou d'un intermédiaire